

Snes Créteil Info

SNES Créteil Info - www.creteil.snes.edu - Tél. :01.41.24.80.54 - 3 rue Guy de Gouyon du Verger - 94112 Arcueil cx

twitter : SNES/FSU [CRETEIL@SnesFsuCreteil](https://twitter.com/CRETEIL@SnesFsuCreteil)

NON A LA GUERRE, OUI AU PROGRES SOCIAL !

édito

La guerre en Ukraine occupe désormais l'ensemble des médias, occultant tout autre sujet. Seul un cessez-le-feu immédiat permettra à l'action diplomatique d'ouvrir un dialogue et des négociations de paix pour garantir la souveraineté de l'Ukraine et sortir d'une confrontation beaucoup plus complexe qu'elle n'est présentée. Le jeu ambigu des un·e·s et des autres, les intérêts économiques, géostratégiques et politiques ont installé dans le paysage le fait qu'une guerre était inévitable. Rien ne peut justifier l'invasion de l'Ukraine par les troupes de Vladimir Poutine. Les destructions et les victimes civiles, la catastrophe humanitaire qui s'annonce, tout cela doit pouvoir être arrêté. Partout dans le monde, y compris en Russie, et ce malgré la répression que subissent les opposant·e·s au régime, des manifestations ont lieu, montrant que les opinions publiques réclament cessez-le-feu et négociations pour parvenir à une stabilisation des frontières par les voies diplomatiques et non par une guerre qui a des conséquences désastreuses pour les peuples. Nous appelons à participer aux mouvements et actions qui s'opposent à la guerre, sans céder à aucune « union sacrée » ...

En France, la campagne électorale est une nouvelle fois confisquée, après des mois de confinement et de contraintes sanitaires dont on pensait être bientôt libéré·e·s. Il est à nouveau à craindre que les sujets qui nous préoccupent soient mis de côté et que le débat démocratique qu'appelle toute élection soit malheureusement réduit au strict minimum.

Cependant nous ne nous résignerons pas et continuerons à faire entendre nos revendications : celle de la nécessité de services publics rénovés, élargis, consolidés, dans l'Éducation nationale et la santé en particulier.

Le scandale ORPEA a remis sur le devant de la scène l'urgence de mesures à prendre dans le domaine du grand âge et consolide ainsi notre mandat, réaffirmé lors du congrès de la FSU à Metz, de création d'un service public dédié à la perte d'autonomie et au grand âge.

L'augmentation des dépenses contraintes, notamment de l'énergie et de l'alimentation, amplifiée par la situation internationale, met une nouvelle fois en évidence la nécessité de revaloriser salaires et pensions.

Ces revendications, nous allons les porter haut et fort lors de la journée d'action nationale du 24 mars.

Cet éditorial a été écrit le 7 mars 2022

*Martine STEMPEL, pour le collectif des retraité·e·s
SNES-FSU de l'académie de Créteil*



Journée d'action nationale des retraité·e·s

Jeudi 24 mars

14h Place de la Bastille

(en direction de République)

1/ Édito 2/ Orpéa, un scandale prévisible ? 3/Visite de l'exposition « Picasso l'étranger » 4/ Les femmes et l'histoire de la Commune et Billet à renvoyer pour la visite guidée de la Cité Ouvrière de Noisiel et de la chocolaterie Menier
Prix : 0,30 € - Abonnement : 10 € - Imprimerie Spéciale SNES - hebdomadaire -
Directrice de Publication Caroline Quiniou - CP 0526S06883 N°13-79

ORPÉA, UN SCANDALE PRÉVISIBLE ?

Depuis de nombreuses années, la situation en Ehpad est dénoncée : souvenons-nous de la grève historique des aides-soignant·e·s du groupe les Opalines en Franche-Comté, 117 jours de grève en 2017. En 2018, les députées Caroline Fiat (LFI) et Monique Iborra (Modem) étaient missionnées pour enquêter dans les établissements et rendaient un rapport d'une rigueur remarquable sur le fonctionnement effectif et les manquements observés et faisaient des propositions détaillées et innovantes pour améliorer la prise en charge des personnes âgées dépendantes.

Une enquête de l'émission « Cash Investigation » menée par les équipes d'Élise Lucet alertait sur la maltraitance institutionnelle et mettait une fois de plus en évidence le manque de moyens humains, en particulier la nuit. En 2020, un nouveau rapport, rédigé par Dominique Libault, avait fait grand bruit et avait chiffré sérieusement les mesures qu'il proposait à son tour pour alimenter la loi Grand Âge que le gouvernement avait promis de mettre en œuvre pendant ce quinquennat. Tous ces rapports sont allés rejoindre au fond du tiroir les cahiers de doléances des Gilets jaunes, les 150 propositions de la Convention citoyenne sur le climat et le plan Borloo. Et de loi Grand Âge il n'y eut que la création d'une 5^{ème} branche de la Sécurité sociale, coquille vide à l'heure actuelle.

Il aura fallu que sorte un livre au titre sinistre (« Les Fossoyeurs » de Victor Castanet, éditions Fayard), fruit d'une enquête de trois longues années dans un établissement de renommée, vitrine du groupe Orpéa, pour qu'enfin on cesse de parler d'« événements indésirables » et de dysfonctionnements ponctuels, et surtout qu'on découvre avec horreur que même en payant plus de 6500 € par mois, (de 6500 € à 12000 € dans cet Ehpad de luxe), on en était à rationner les biscottes du petit-déjeuner et les protections.

Alors soyons objectifs : tous les Ehpad de France ne sont pas des mouiroirs ou des pompes à fric. Dans de nombreux établissements, on rencontre un personnel dévoué, à l'écoute mais la plupart du temps surmené et, comme le ferait justement remarquer notre camarade Yves Baunay, empêché de faire bien son travail. Seuls 24% des Ehpad sont à but lucratif et doivent obligatoirement faire des économies sur le dos des résident·e·s pour payer leurs actionnaires. Et tous ne pratiquent pas de la même façon que celui de Neuilly-sur-Seine. 25%

sont gérés par des associations et sont privés à but non lucratif et 49% sont publics.

Dans notre région, les chiffres sont un peu différents (voir tableau ci-dessous). Le privé prend une part plus importante du fait de la proximité avec la capitale où les prix de séjour sont prohibitifs.

	77	93	94
Publics	35,80 %	44,00 %	50,30 %
Assoc, but non lucratif	24,80 %	22,40 %	14,70 %
Privés lucratifs	39,40 %	32,00 %	33,60 %

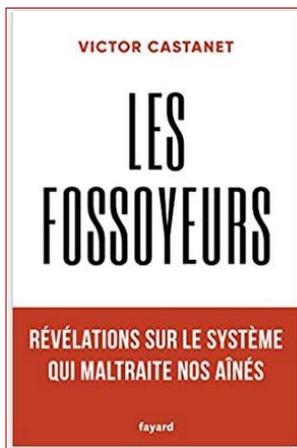
Rappelons aussi le financement tripartite de ces établissements :

- Le soin est pris en charge par la Sécurité sociale.
- La dépendance est, par l'attribution de l'APA, assurée par le département.
- Le·a résident·e, lui·elle, paye l'hébergement (logement, soin du linge, repas, animations...).

Là où le bât blesse, c'est que le nombre de personnel attaché à l'établissement est attribué selon un calcul qui prend en compte le degré de dépendance des résident·e·s (l'établissement, s'il veut plus de personnel, doit donc prendre en charge des personnes très dépendantes) et est notoirement insuffisant.

À l'heure actuelle, c'est une moyenne de 6 personnels pour 10 résident·e·s, toutes tâches confondues (soignant·e·s, administratif·ve·s, ouvrier·ère·s techniques, cuisinier·ère, personnel de ménage, animateur·rice·s...). Là où en Allemagne, par exemple, le ratio est de 1/1 et en Suède de 1,2/1).

Il est donc impératif que ces normes soient revues d'urgence. D'autre part, certains des établissements à but lucratif n'embauchent pas le nombre de personnel attribué, mais empochent les subventions de l'État, sans qu'un réel contrôle soit assuré. Ce système déviant est



extrêmement bien expliqué dans le livre de Victor Castanet.

Enfin, il est scandaleux de spéculer sur le vieillissement de la population. L'« or gris », la Silver économie, vous l'appellerez comme vous voudrez, cela revient à gagner de l'argent sur nos parents, les grands-parents de nos

enfants et dans quelques temps sur nous-mêmes. Ce n'est pas cela que nous voulons.

C'est dans cet esprit que la FSU, lors du congrès de Metz, a réitéré sa demande de création d'un grand service public de l'autonomie et du grand âge. Il faut aussi se poser la question du contrôle effectif des structures par l'ARS et de la renationalisation des Ehpad à but lucratif. La Norvège est en train de le faire, la France doit être aussi capable de prendre en charge dignement le vieillissement de sa population.

Martine STEMPEL

VISITE DE L'EXPOSITION « PICASSO L'ÉTRANGER »

Le 25 janvier, un groupe de retraités du SNES a pu visiter l'exposition présentée jusqu'au 13 février dans le Musée National de l'Immigration (Palais de la Porte Dorée, avenue Daumesnil).

Elle portait moins sur l'œuvre de l'artiste que sur son statut, moins connu il est vrai, d'« immigré ». Espagnol de naissance, ayant vécu son enfance en Espagne, il a passé la plus grande partie de sa vie en France où il est mort en 1973, célébré par les autorités politiques et culturelles de son pays de résidence. Et pourtant, il n'obtint jamais la nationalité française. Elle lui fut refusée lorsqu'il la demanda en 1940, sans doute parce qu'il était fiché depuis 1901 par la police comme un anarchiste « surveillé », et il ne renouvela jamais cette démarche. C'est à cet aspect souvent méconnu de son existence qu'était consacrée l'exposition, dont la commissaire était Annie Cohen-Solal, auteur du livre *Un étranger nommé Picasso* (Fayard, 2021).

Nous avons pu y voir des œuvres du peintre, sculpteur, céramiste depuis son enfance jusqu'à la fin de sa vie, mais surtout des documents très variés : photos, lettres, carnets, fiches de police, films, entretiens enregistrés, etc., qui illustrent la façon dont fut traité cet « étranger ». Comme l'écrivent les responsables de l'exposition : « la découverte de sa [de Picasso] précarité cachée et des obstacles de son parcours ne nous renvoie-t-elle pas, en miroir, une image dérangeante de notre pays et de nous-mêmes ? Car cette exposition se veut aussi une radioscopie de la France, avec les rêves qu'elle inspire, les revers qu'elle inflige, les démons qui la travaillent. »

Ces démons, disons-le, sont de nos jours particulièrement actifs et bruyants : ce fut donc une visite très intéressante et aux échos très actuels. Merci aux organisateurs !

Michel COCHET



Le 22 avril 1939, quelques jours après la victoire du régime franquiste sur les républicains (1^{er} avril 1939) et l'annexion de la Bohême par l'Allemagne nazie (16 mars 1939), Picasso produit ce tableau avec le chat dans la figure de l'agresseur et l'oiseau dans celle de la victime. Peinture prémonitoire face au danger qui guette l'Europe. Et de nouveau d'actualité ?

LES FEMMES ET L'HISTOIRE DE LA COMMUNE



**Conférence de
Michèle AUDIN
organisée le
31 janvier 2022
par le S1 des
retraité·e·s de
Paris**

Après un rappel sur les causes et le déroulement de la Commune, Michèle Audin analyse le rôle des femmes pendant cette période.

Elles combattent sur les barricades. Mais aussi, elles continuent à faire vivre leur famille et assurent l'éducation des enfants. Elles organisent le ravitaillement des barricades, soignent les blessé·e·s, travaillent dans des ateliers et souvent en assurent la direction en remplacement des hommes.

Cependant elles ne participent pas aux élections des représentants de la Commune, d'ailleurs elles ne revendiquent pas ce droit. Mais elles sont très présentes dans les différents clubs et participent aux débats. Elles créent des clubs de femmes pour élaborer leurs revendications. Elles obtiennent le

principe à travail égal/salaire égal, mais qui n'aura pas le temps d'être appliqué.

La Commune accordera une pension pour les veuves des combattants, même s'il n'y a pas eu de mariage officiel.

L'image des femmes sera caricaturée par les Versaillais, en particulier en créant le mythe des « Pétroleuses », accusées d'avoir incendié plusieurs monuments de Paris, dont l'Hôtel de Ville.

Environ 1000 femmes seront exécutées et plus de 4000 seront déportées en Nouvelle Calédonie ou à Cayenne.

Michèle Audin termine sa conférence en revenant sur le rôle de quelques femmes devenues célèbres après la Commune comme Louise Michel ou Sophie Poirier mais sans s'y attarder, car son propos était de s'intéresser à toutes ces femmes qui ont été oubliées ou effacées dans la mémoire collective.

Retrouvez Michèle Audin sur son blog :
<https://macommunedeparis.com/>

Michel STEMPER

VISITE GUIDÉE DE LA CITE OUVRIÈRE DE NOISIEL ET DE LA CHOCOLATERIE MENIER - JEUDI 7 AVRIL

La visite de la chocolaterie est assurée par un guide du service du patrimoine de Noisiel.

La visite de la Cité ouvrière sera assurée par Michel Cochet et Michel Stemper.

Le thème est le système patriarcal de l'entreprise Menier aux 19^{ème} et 20^{ème} siècles.

25 places possibles ! Attention, il ne reste plus que 4 places !

Le rendez-vous est à 13 heures sur la Place MENIER.

Le prix est de 6 euros par personne.

Merci de me faire parvenir un chèque à l'ordre de « SNES CRÉTEIL », accompagné du bulletin d'inscription ci-dessous à l'adresse suivante :

Michel STEMPER

20, allée de la Frambourg - 77200 Torcy

À découper suivant les pointillés

NOM Prénom.....

Nombre de participant·e·s :

Adresse.....

Téléphone :

Mail :